

# Feuille de ligne

Le journal du prolongement

N°2-Avril 2009

à pousser  
Créteil-  
Parc des Sports



Parcours sur la future plate-forme des voies du métro lors de la visite (juillet 2008) du "saut de mouton", ouvrage de franchissement du métro par la RD1.

## « COUP D'ENVOI DES TRAVAUX DE LA FUTURE STATION »

En parallèle de la fin des travaux de la plate-forme des voies du métro menés par le Conseil général 94, l'année 2009 va être celle du démarrage des travaux de la RATP avec la réalisation des fondations et du gros œuvre du bâtiment voyageurs de la station, des quais suivie de leurs aménagements et équipements (escaliers mécaniques, ascenseurs, équipements au service des voyageurs...).

Suivront les travaux de pose de voie et d'équipements (alimentation traction, signalisation...). La mise en service du prolongement est prévue à l'automne 2011.

En pratique, tous ces travaux sont menés avec le souci constant du respect de l'environnement urbain.

Cette opération est un exemple de coopération entre les équipes du Conseil général 94 et de la RATP pour la réalisation des travaux et avec l'ensemble des acteurs du projet mobilisés sur l'aménagement de ce territoire, au service d'une meilleure qualité de vie.

**Yves MARREC,**  
RATP Maître d'ouvrage Métro

## La plate-forme du métro... en bonne voie.

Les travaux de voiries réalisés sous maîtrise d'ouvrage du Conseil général du Val-de-Marne ont été réalisés entre le printemps 2007 et l'été 2008 (voir Feuille de Ligne n°1).

Depuis et jusqu'à l'automne 2009, les équipes du département travaillent à préparer le terrain qui accueillera la plate-forme des voies du métro. Elle commence à l'extrémité des voies de garage des trains du terminus actuel de Créteil-Préfecture, emprunte en continuité l'axe central de la RD1 puis, après un passage sous le "saut de mouton" (photo ci-dessus), occupe l'espace latéral libéré de l'ancienne voirie de la RD1 jusqu'au nouveau terminus Créteil-Parc des sports. Elle se prolonge ensuite le long du Chemin des Bassins puis de la nouvelle route de la Saussaie du Ban (voie de contournement) où, entre cette

voirie et le Parc des Sports, la RATP implantera un atelier de maintenance des trains. Pour ce faire, la maîtrise d'ouvrage du Conseil général coordonne un groupement d'entreprises chargé de préparer ce terrain qui accueillera des charges conséquentes (quais de la station, circulation et garage des trains, atelier...).

Certaines parties de ce linéaire présentent un terrain meuble (ancienne déchèterie sauvage), nécessitant analyse et dépollution avant d'être consolidées.

La technique de préparation de la plate-forme consiste en la création d'une "couche de forme", qui permet une bonne répartition des charges sur la partie supérieure du terrassement où la RATP viendra dans une seconde phase implanter son ballast, ses rails et ses équipements de voies.

Coupe des travaux de plate-forme



## INTERVIEW

**Daniel CANEPA**

Préfet de la Région d'Île-de-France, Préfet de Paris

**Feuille de Ligne : Comment s'inscrit ce prolongement dans le développement du sud de Paris ?**

Le prolongement de la ligne 8 est inscrit au Contrat de Projets Etat-Région 2000-2006 puis 2007-2013. Il marque la volonté de l'Etat de développer les transports en commun et notamment dans le Val-de-Marne avec le prolongement de la ligne 8. Il a été élaboré en lien avec la réalisation du transport en commun entre Sucy-Bonneuil et Pompadour et la création de la gare de Pompadour sur le RER D. Ces trois projets contribueront au développement d'une grande partie du secteur Pompadour à Créteil.

**FdL : En quoi ce prolongement offre-t-il de nouvelles possibilités aux habitants (emplois, loisirs...)?**

Ce prolongement de Créteil-Préfecture à

Créteil-Parc des Sports va permettre aux Val-de-Marnais un accès direct au complexe sportif Dominique Duvauchelle, à la zone d'activités Europarc et une bonne irrigation depuis Sucy-Bonneuil et Pompadour via la correspondance avec le site propre pour bus.

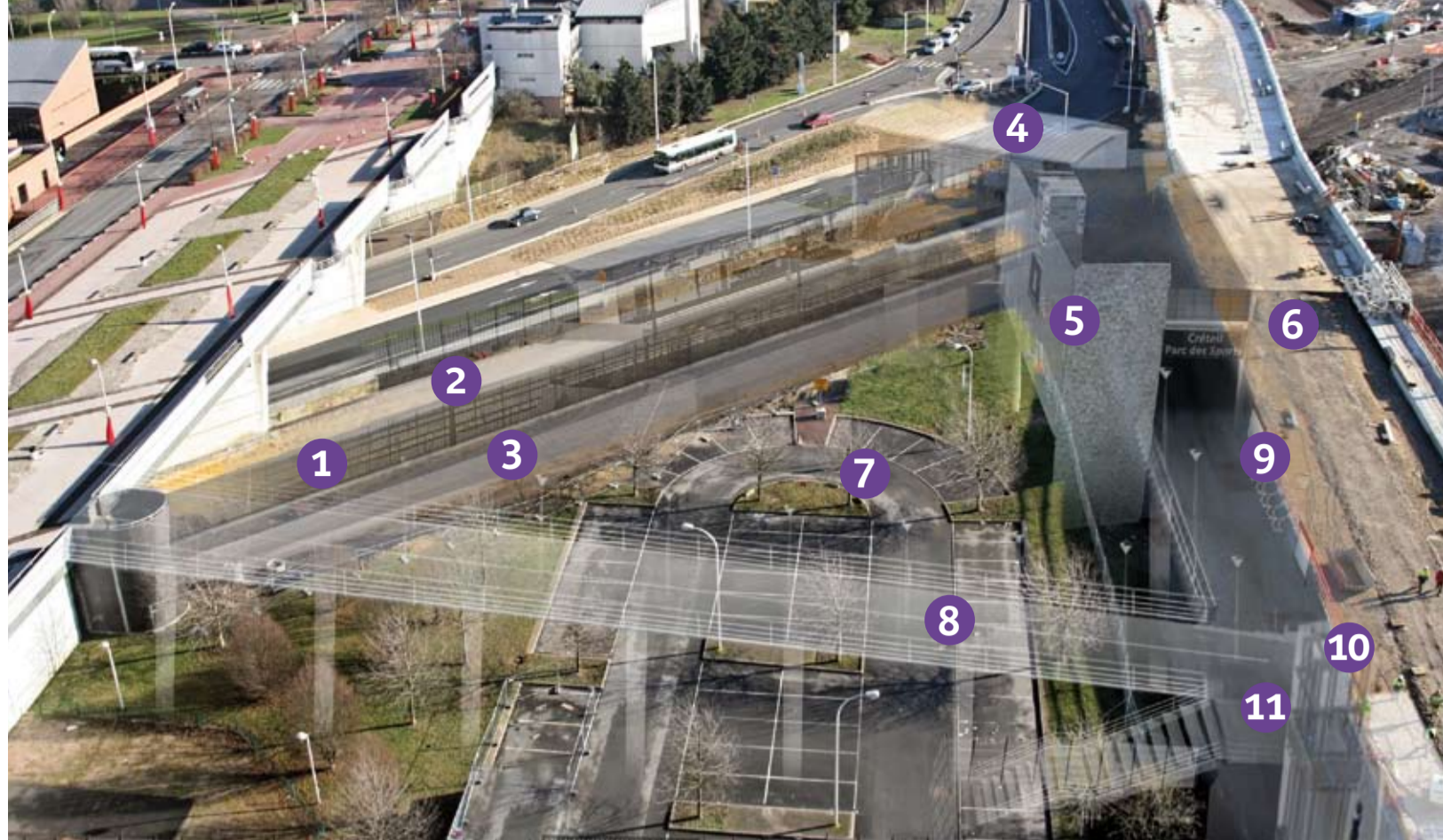
**FdL : Quelles sont les difficultés particulières de ce chantier ?**

Ce prolongement de la ligne de métro en aérien est moins complexe qu'un prolongement souterrain. Néanmoins, les travaux ont nécessité le déplacement de la RD1 et doivent s'articuler au mieux avec les usagers de la route et les riverains pour minimiser les nuisances ressenties.

Plus de mobilité pour nos territoires



# zoom



- 1 Plate-forme des voies du métro
- 2 Quai central départ
- 3 Quai latéral arrivée
- 4 Passerelle d'accès aux quais
- 5 Bâtiment voyageur
- 6 Station du site propre Pompadour / Sucy-Bonneuil
- 7 Parking du personnel RATP
- 8 Passerelle piétonne entre le Lien de Ville et le pôle transport métro / bus
- 9 Parking à vélos
- 10 Ascenseur reliant le parking public au pôle transport métro / bus
- 11 Escalier fixe vers parking public

Ce visuel sera installé via une exposition sur le Lien de Ville afin de pouvoir suivre l'évolution des travaux de construction de la nouvelle station de Créteil - Parc des Sports.



## Les travaux de construction de la future station.

Au premier trimestre 2009, la "base vie" de la maîtrise d'œuvre RATP et des entreprises qui vont réaliser la future station Créteil - Parc des Sports a été installée sur le parking P1 situé dans l'impasse des Cascades. Et notamment le groupement d'entreprises (Bouygues-Brezillon) dont les travaux de gros œuvre débutent en avril pour une durée légèrement supérieure à un an.

La réalisation du pont du site propre bus (ouvrage d'art n°5 du TCSP) étant aujourd'hui achevée, la construction de la station peut désormais commencer

Les travaux de gros œuvre de la station comprennent essentiellement la réalisation des quais et de leurs équipements, de la passerelle d'accès aux quais, du bâtiment voyageurs et de la passerelle piétonne permettant de rejoindre le pôle transport depuis le Lien de Ville (avenue François Mitterrand). À l'exception des quais posés sur des fondations superficielles, la nature des terrains nécessite la mise en place de pi-

eux ancrés profondément afin d'assurer une bonne fondation des bâtiments et de la passerelle d'accès aux quais.

Les ouvrages seront réalisés en béton armé à l'exception de la passerelle piétonne constituée d'une structure métallique.

La rampe de l'ouvrage de franchissement des voies du métro, sur lequel doit venir s'accoler le bâtiment voyageurs, est constituée d'un mur en U remblayé de terre.

« Les études ont montré qu'à long terme, la poussée des terres sur le mur latéral de la rampe du pont, va conduire à un déplacement significatif de la tête du mur (environ 5cm). Il a donc été nécessaire de créer un joint important entre le bâtiment voyageurs et l'ouvrage du site propre », précise Joël Solard, Chef de projet RATP.

Au printemps 2010, débiteront les travaux d'aménagement de la station qui doivent se terminer à l'été 2011, un peu avant la date d'ouverture prévisionnelle du prolongement de la ligne 8. ■

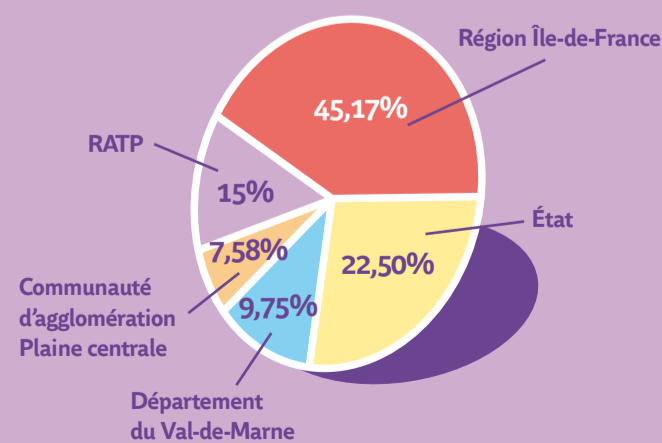
## ENJEUX

Le prolongement de la ligne 8 est avant tout le résultat d'une démarche commune avec :

- l'État et la Région Île-de-France, principaux financeurs de l'opération dans le cadre du Contrat de Projets 2000-2006 puis 2007-2013
- le département du Val-de-Marne, financeur et co-Maître d'ouvrage du projet, en charge du rétablissement de la continuité des voiries
- la communauté d'agglomération de Plaine centrale, financeur et gestionnaire du Parc des Sports
- la commune de Créteil (et la SEMIC), qui ont mis gracieusement à disposition les terrains d'assiette dont elles sont propriétaires
- Le Syndicat des Transports d'Île-de-France (STIF) autorité organisatrice des transports en Île-de-France, qui assure le suivi et le contrôle de l'opération
- la RATP, financeur et co-Maître d'ouvrage du projet, en charge des équipements, de la station et du système de transport et qui coordonne l'opération.

## Coût et financement du projet :

Coût Global : 83 M€



## CALENDRIER PRÉVISIONNEL

Printemps à l'automne 2009	Plate-forme des voies du métro
Printemps 2009 à l'été 2011	Station Créteil-Parc des Sports, équipements et système de transport
Automne 2011	Mise en service du prolongement

[www.extension-reseau.ratp.fr](http://www.extension-reseau.ratp.fr)